



**Comité Départemental d'Indre-et-Loire de la Ligue
Nationale Contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité Départemental d'Indre-et-Loire de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité Départemental d'Indre-et-Loire de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental d'Indre-et-Loire de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans les notes 4.1 « Compte de résultat par origine et par destination » et 4.7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont correctement été appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
---------------------------------------	------	--------------------------------	-----	---------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 597.69	(27 664.84)	1 932.85	3 270.09
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	29 597.69	(27 664.84)	1 932.85	3 270.09
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	29 597.69	(27 664.84)	1 932.85	3 270.09

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	317 707.22		317 707.22	209 210.48
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 840.00		1 840.00	1 515.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	315 867.22		315 867.22	207 695.48
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 584 543.86		1 584 543.86	1 223 372.92
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 584 543.86		1 584 543.86	1 223 372.92
Charges constatées d'avance	2 698.51		2 698.51	2 591.16
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 904 949.59		1 904 949.59	1 435 174.56

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 934 547.28	(27 664.84)	1 906 882.44	1 438 444.65
--------------------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise	1 199 119.62	1 049 778.15
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 199 119.62	1 049 778.15
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		(138 326.42)
Excédent ou déficit de l'exercice	503 359.80	287 667.89
Situation nette (sous total)	1 702 479.42	1 199 119.62
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 702 479.42	1 199 119.62
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	17 545.00	4 000.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	17 545.00	4 000.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	38 830.00	32 749.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	38 830.00	32 749.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	148 028.02	202 576.03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 427.44	87 370.83
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	39 012.39	40 721.71
Dettes fiscales	681.00	679.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 907.19	73 804.49
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	148 028.02	202 576.03
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 906 882.44	1 438 444.65

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	39 856.00	44 328.00	(4 472.00)	-10.09 %
Ventes de biens et services	6 462.79	34 703.18	(28 240.39)	-81.38 %
Ventes de biens	989.64	420.00	569.64	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	5 473.15	34 283.18	(28 810.03)	-84.04 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	670.00	470.00	200.00	42.55 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	463 478.53	813 229.03	(349 750.50)	-43.01 %
Dons manuels	452 672.53	428 418.59	24 253.94	5.66 %
Mécénats	10 806.00	9 250.00	1 556.00	16.82 %
Legs, donations et assurances-vie		375 560.44	(375 560.44)	
Contributions financières reçues	766 086.44		766 086.44	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		10 428.55	(10 428.55)	
Utilisations des fonds dédiés	1 455.00		1 455.00	
Autres produits	27.18	1.55	25.63	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 278 035.94	903 160.31	374 875.63	41.51 %
Achats de marchandises	1 635.09	1 669.46	(34.37)	-2.06 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	202 007.60	200 409.60	1 598.00	0.80 %
Aides financières	260 052.48	131 403.29	128 649.19	97.90 %
Impôts, taxes et versements assimilés	8 558.54	2 838.73	5 719.81	
Salaires et traitements	181 954.16	177 243.42	4 710.74	2.66 %
Charges sociales	64 636.20	61 851.30	2 784.90	4.50 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 418.24	1 299.55	6 118.69	
Reportes en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	34 430.56	38 095.01	(3 664.45)	-9.62 %
CHARGES D'EXPLOITATION	775 692.87	614 810.36	160 882.51	26.17 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	502 343.07	288 349.95	213 993.12	74.21 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 337.73	1 089.77	247.96	22.75 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char		12 682.00	(12 682.00)	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 337.73	13 771.77	(12 434.04)	-90.29 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme		850.00	(850.00)	
CHARGES FINANCIÈRES		850.00	(850.00)	
RÉSULTAT FINANCIER	1 337.73	12 921.77	(11 584.04)	-89.65 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	503 680.80	301 271.72	202 409.08	67.18 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char		11 458.48	(11 458.48)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 458.48	(11 458.48)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		24 800.31	(24 800.31)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		24 800.31	(24 800.31)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(13 341.83)	13 341.83	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	321.00	262.00	59.00	22.52 %
TOTAL DES PRODUITS	1 279 373.67	928 390.56	350 983.11	37.81 %
TOTAL DES CHARGES	776 013.87	640 722.67	135 291.20	21.12 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	503 359.80	287 667.89	215 691.91	74.98 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	34 222.44	27 077.66	7 144.78	26.39 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	34 222.44	27 077.66	7 144.78	26.39 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	34 222.44	27 077.66	7 144.78	26.39 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	34 222.44	27 077.66	7 144.78	26.39 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
1.1	OBJET SOCIAL	3
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	4
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	10
3.1.7	<i>Stocks</i>	11
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1	Tableau de variation.....	16
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5	<i>Dettes</i>	16
3.2.5.1	Etat des échéances.....	16
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	20
4.2.1.2	Dons manuels	20
4.2.1.4	Mécénat	20
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public	20
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	28
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	28
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	33
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	33
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	34
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	34
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	34
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	34
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	35
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	35
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	35

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Des dons hors cotisations qui se sont maintenus à un niveau élevé malgré un environnement défavorable en raison du contexte sanitaire (452.672€ en 2021 contre 428.419€ en 2020)
- Des legs et assurances-vie en très forte augmentation (741.964€ en 2021 contre 375.560€ en 2020)
- Le niveau des missions sociales (taux d'affectation des dépenses à ces missions) est en progression de 4 points par rapport à 2020 (74% en 2021 contre 70% en 2020)
- Compte tenu des augmentations de ressources décrites ci-avant, d'une bonne maîtrise des frais de fonctionnement, le résultat 2021 est bénéficiaire de 503.360€

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.
Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	29 598	0		29 598
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total	29 598	0	0	29 598

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	26 328	1 337		27 665
Amort.Immobilisations financières				
Total	26 328	1 337	0	27 665

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 840	1 840	
→ Autres Créances	2 000	2 000	
→ Créances reçues par legs ou donations	310 169	310 169	
→ Charges constatées d'avance	2 699	2 699	
Total	316 708	316 708	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	116 276	
Livrets et comptes épargne	1 446 170	1 338
Comptes à terme		
Caisse	1 219	
Chèques à encaisser	20 879	
Total	1 584 544	1 338

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ MUTUALITE FRANCAISE	1 840	1 515
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
→ LEGS A RECEVOIR DU SIEGE	253 962	164 316
→ DONS A RECEVOIR DU SIEGE	51 070	37 746
→ PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	5 138	
Autres créances		
→ SOLDE SUBVENTION 8K€-6K€ CNAM	2 000	2 000
→		
→		
Disponibilités		
Total	314 010	205 577

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
AXA ASSURANCE MULTIRISQUES 2021	1917	1 827
SHAM ASSURANCE MULTIRISQUES 2021	321	304
SHAM ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	460	460
...		
Total	2 698	2 591

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	1 049 778			149 342				1 199 120
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	-138 326			138 326				0
Excédent ou déficit de l'exercice	287 668	-287 668	-277 751	503 360	503 360			503 360
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 199 120	-287 668	-277 751	791 028	503 360	0	0	1 702 480

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		23 000	4 000	0	1 455	17 545
→ Convention Siège Ligue CNAM "Espace sans tabac"	2019	8 000	4 000		1 455	2 545
→ Fonds d'urgence Siège	2021	15 000				15 000
Total		23 000	4 000	0	1 455	17 545

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	32 749	6 081		38 830
→				
Total	32 749	6 081	0	38 830

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 730	88 730		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	39 693	39 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	15 907	15 907		
Produits constatés d'avance		0		
Total	144 330	144 330	-	-

Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	681	679
→ Impôt sur les sociétés	321	262
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
→ Prélèvement à la source	360	417
Dettes sociales :	39 012	40 721
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 314	6 379
→ Caisse de retraite	1 582	1 467
→ Caisse de prévoyance	3 349	2 645
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	4 142	411
→ Dettes congés à payer	16 703	20 624
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	6 922	9 195
→ Prélèvement à la source		
Total	39 693	41 400

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	88 730	83 737
→ FNP - Factures non parvenues		
Fournisseurs public	16 423	6 681
Fournisseurs intragroupe	63	16 321
Fournisseurs factures à recevoir	33 643	20 746
Fournisseurs à recevoir intragroupe	38 600	39 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	15 907	73 804
Charges à payer autres	264	728
Charges à payer recherche	15 643	73 076
Total	104 637	157 541

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE Comité de Loire	REPORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	572 457,25	556 490,50	449 021,94	441 421,94		
1.1 Réalisées en France	572 457,25	556 490,50	449 021,94	441 421,94		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	332 207,31	316 240,56	339 045,94	339 045,94		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	240 249,94	240 249,94	109 976,00	102 376,00		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	84 013,25	83 176,86	95 772,73	95 750,73		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	84 013,25	83 176,86	95 772,73	95 750,73		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	98 141,37	97 269,94	95 646,00	92 890,91		
3.1 Frais d'information et de communication	32 977,59	32 977,59	25 958,53	25 958,53		
3.2 Frais de fonctionnement	62 565,91	61 694,48	41 738,82	40 263,73		
3.3 Autres charges	2 597,87	2 597,87	27 948,65	26 668,65		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 081,00	6 081,00	20,00	20,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	321,00		262,00			
6. REPORTS EN FONDOS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000,00					
TOTAL CHARGES	776 013,87	743 018,30	640 722,67	630 083,58		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	503 359,86		287 667,89			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDOS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	34 222,44	34 222,44	27 077,66	27 077,66
TOTAL	34 222,44	34 222,44	27 077,66	27 077,66

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 252 913,76	-1 252 913,76	-893 349,98	-893 349,98		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-39 856,00	-39 856,00	-44 328,00	-44 328,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-463 478,53	-463 478,53	-813 229,03	-813 229,03		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-749 579,23	-749 579,23	-35 792,95	-35 792,95		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-24 334,91		-12 485,57			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-24 123,09					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-211,82		-12 485,57			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-670,00		-470,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-22 085,01	-22 085,01		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-1 455,00					
TOTAL	-1 279 373,67	-1 252 913,76	-928 390,56	-915 434,99		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-34 222,44	-34 222,44	-27 077,66	-27 077,66
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	-34 222,44	-34 222,44	-27 077,66	-27 077,66
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-34 222,44	-34 222,44	-27 077,66	-27 077,66

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Legs et assurances vie	741 963	
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers (intérêts parts sociales)	1 338	1 090
→ Manifestations	419	-200
→ Ventes et produits affectés aux missions sociales (dont abonnement VIVRE)	3 766	39 786
→ Prestations diverses	2 094	-4 883
Total	749 580	35 793

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	212	2
Produits exceptionnels (CARPA)		11 458
Transfert de charges (IJSS)		1 025
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	212	12 485

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		9 403
Reprises dépréciations comptes clients		12 682
Reprises dépréciations valeurs mobilières		
Total	0	22 085

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	1 455	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	1 455	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en annexe 2-3 du PV du CA du 14/12/2021 et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 14/12/2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Prévention	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
Loyer immobilier	3 227	538	1 076	538
Assurance	1 555	259	518	259
Locations mobilières	1 980	330	660	330
Frais postaux et communications 626100	5 792	965	1 931	965
Frais postaux et communications 626200	2 076	346	692	346
Entretien et maintenance	3 400	567	1 133	567
Honoraires compta social sauf CAC	14 215	2 369	4 738	2 369
Fournitures administratives	1 366	228	455	228
Total	33 611	5 602	11 204	5 602

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	141 651	127 427
Actions d'information, de prévention et de dépistage	34 671	28 812
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	12 302	38 352
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	12 119	12 729
Frais de fonctionnement (dont communication)	45 848	31 775
Total	246 591	239 095

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	229 615	198 959
Actions d'information, prévention, dépistage	62 806	65 532
Actions de formation	344	381
Actions de société et politique de santé	1 375	1 523
Actions de recherche	38 068	72 651
Actions autres		
Total	332 208	339 046
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	239 250	108 076
Actions autres	1 000	1 900
Total	240 250	109 976

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	32 978	25 959
Frais de gestion	45 932	26 989
Formation administrative	0	105
Impôts et taxes	4 947	2 839
Cotisation statutaire	11 687	11 806
Charges financières	1 261	1 869
Dotations aux amortissements	1 337	1 280
Charges exceptionnelles	0	24 800
Total	98 141	95 647

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Report en fonds dédiés des contributions financières du siège	15 000	
Total	15 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	34 222	27 078
Total		34 222	27 078

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France	MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes	Réalisées à l'étranger		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2021	TOTAL	TOTAL	Actions réalisées par l'organisme	Versements à un organisme central ou d'autres organismes	TOTAL	TOTAL	TOTAL			
07/03/2022 - 12:03											
CHARGES D'EXPLOITATION	775 692,87	332 207,31	240 249,94			84 013,25		98 141,37	6 081,00		15 000,00
Achats de marchandises	1 635,09	1 635,09									
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	202 007,60	101 892,57				66 179,44		33 935,59			
Aides financières	260 052,48	19 802,54	240 249,94								
Impôts, taxes et versements assimilés	8 558,54	3 067,18				215,27		5 276,09			
Salaires et traitements	181 954,16	138 583,52				9 649,60		33 721,04			
Charges sociales	64 636,20	50 040,18				2 469,35		12 126,67			
provisions	7 418,24							1 337,24	6 081,00		
Reports en fonds dédiés	15 000,00										15 000,00
Autre charges d'exploitation	34 430,56	17 186,23				5 499,59		11 744,74			
CHARGES FINANCIÈRES											
Dotations aux amortissements, dépréciations et											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions de VMP											
CHARGES EXCEPTIONNELLES											
Sur opérations de gestion											
Sur opérations en capital											
Dotations aux amortissements, dépréciations et											
AUTRES											
Participation des salariés aux résultats	321,00									321,00	
Impôt sur les bénéfices	321,00									321,00	
C.R	776 013,87	332 207,31	240 249,94			84 013,25		98 141,37	6 081,00	321,00	15 000,00
C.E.R											

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations de services Personnel bénévole	34 222				34 222
TOTAL	34 222	0	0	0	34 222

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 515
Total	7 515

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	037 - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		556 490,50	449 021,94
1.1 Réalisées en France		556 490,50	449 021,94
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		316 240,56	339 045,94
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		214 614,74	198 959,29
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		61 839,23	65 531,93
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		343,72	380,84
<i>Actions de société et politique de santé</i>		1 374,90	1 523,35
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		38 067,97	72 650,53
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		240 249,94	109 976,00
<i>Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé</i>			
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>			
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		239 249,94	108 076,00
<i>Programmes nationaux</i>		174 249,94	73 076,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		65 000,00	35 000,00
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>		1 000,00	1 900,00
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		83 176,86	95 750,73
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		83 176,86	95 750,73
<i>Frais d'appel de dons</i>		58 080,30	66 443,52
<i>Frais d'appel des legs</i>		747,60	483,60
<i>Frais traitements des dons</i>		17 291,64	21 745,27
<i>Frais de traitements des legs</i>			
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et ventes</i>		7 057,32	7 078,34
<i>Activités de récupérations</i>			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>			
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		97 269,94	92 890,91
3.1 Frais d'information et de communication		32 977,59	25 958,53
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		32 863,19	25 958,53
<i>Frais d'information et de communication interne</i>		114,40	
3.2 Frais de fonctionnement		61 694,48	40 263,73
<i>Frais de gestion</i>		45 060,67	25 514,08
<i>Formation administrative</i>			105,00
<i>Impôts et taxes</i>		4 947,17	2 838,73
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		11 686,64	11 805,92
3.3 Autres charges		2 597,87	26 668,65
<i>Charges financières</i>		1 260,63	1 868,79
<i>Dotations aux amortissements</i>		1 337,24	1 279,55
<i>Charges exceptionnelles</i>			23 520,31
TOTAL DES EMPLOIS		736 937,30	637 663,58
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		6 081,00	20,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		509 895,46	-277 751,41
TOTAL		1 252 913,76	359 932,17

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	34 222,44	27 077,66
TOTAL	34 222,44	27 077,66
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

	037 - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 252 913,76	-893 349,98
1.1 Cotisations sans contrepartie		-39 856,00	-44 328,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-463 478,53	-813 229,03
Dons manuels non affectés		-438 573,09	-420 838,78
Dons manuels affectés		-14 099,44	-7 579,81
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-243 563,59
Legs et autres libéralités affectés			-131 996,85
Mécénat		-10 806,00	-9 250,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-749 579,23	-35 792,95
Manifestations		-418,73	200,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-805,00	-420,00
Prestations et autres ventes		-2 093,51	4 883,01
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-2 960,91	-39 366,19
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 337,73	-1 089,77
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-741 963,35	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-22 085,01
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 252 913,76	-915 434,99
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-1 252 913,76	-915 434,99

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 189 104,81	910 073,85
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	509 895,46	277 751,41
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	1 347,48	1 279,55
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 700 347,75	1 189 104,81

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-34 222,44	-27 077,66
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	-34 222,44	-27 077,66
TOTAL	-34 222,44	-27 077,66

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2018	Ordi Optiplex 7050 Fanny	1 063			1 063	62	62
2018	Ordi portable CSIRGO	913			913	63	63
2018	Ordi Optiplex 5050 Edw ige	1 040			1 040	155	155
2020	Ordi portable Dell Marie	753			753	251	251
2020	Ordi portable Fanny	753			753	251	251
2020	Ordi portable Karine	753			753	251	251
2020	Planche anatomique	913			913	304	304
Total		6 188	0	0	6 188	1 337	1 337

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	12	1 392,00	0,85	21 882,24
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	12	486,50	0,30	7 647,78
comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	19	298,50	0,18	4 692,42
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	43	2 177	1,33	34 222,44

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABE

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	9	10 941	6
Total	9	10 941	6

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	140
6257 - Réceptions	Restauration	133
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	273

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 4 982 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.